UQAC
Université du Québec
à Chicoutimi

LE CER-UQAC RECRUTE!

Le **Comité d'éthique de la recherche (CER-UQAC)** a été mandaté par l'Université du Québec à Chicoutimi, à titre d'institution d'enseignement supérieur, pour évaluer l'acceptabilité éthique de toute recherche avec des êtres humains, et ce, conformément à l'article 6.1 de l'*Énoncé de politique des trois conseils: Éthique de la recherche avec des êtres humains* (EPTC) et à l'article 6 de la *Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains*.

Le CER-UQAC inclut notamment des **personnes provenant de la collectivité** sans affiliation à l'UQAC. Dans ce cadre, **nous recherchons** des personnes bénévoles intéressées à intégrer le CER-UQAC à titre de :

- **Membre socioéconomique** : Sa présence aide à élargir les points de vue et les valeurs du Comité, pour favoriser le dialogue et promouvoir la responsabilité de l'UQAC envers la communauté ainsi que représenter le point de vue des participants à une recherche. Cette personne pourrait avoir déjà participé à un projet de recherche et vouloir maintenant s'investir autrement.
- **Membre socioéconomique possédant une expertise juridique** : Son rôle consiste plus particulièrement à attirer l'attention du CER-UQAC sur les questions juridiques et leurs implications (p. ex. questions relatives au respect de la vie privée). Elle doit avoir une *bonne connaissance des lois applicables. Elle* ne donne pas d'avis juridique et n'agit pas à titre de conseiller juridique du CER-UQAC.

Le **mandat confié aux membres** est d'une durée de trois ans, renouvelable, et consiste notamment à :

Membre régulier	Membre suppléant
• Assiste aux réunions plénières de manière assidue. Il y a environ dix réunions par année (les rencontres ont lieu en présentiel à Chicoutimi ou en mode virtuel selon un calendrier établi). • Prend part à l'évaluation des aspects éthiques des projets de recherche et d'en faire la synthèse lorsque le/la membre est désigné·e à ce titre pour la réunion plénière; • Collabore, au besoin, aux évaluations en comité restreint; • Participe aux réflexions du CER sur divers sujets.	• Assiste minimalement à une réunion plénière par année pour s'imprégner du fonctionnement; • Remplace un membre régulier dans ses fonctions pour une absence sporadique ou de longue durée); • Prend part à l'évaluation des aspects éthiques (sans assister à la rencontre) des projets présentés en réunion plénière; • Collabore, au besoin, aux évaluations en comité restreint; • Participe, s'il y a lieu, aux réflexions sur divers sujets.

Si cela vous intéresse, veuillez faire parvenir votre candidature, en précisant le siège convoité, accompagnée d'une courte lettre de présentation et d'un curriculum vitae (CV) abrégé par courriel à cer@uqac.ca d'ici le **29 novembre 2021**. La lettre et le CV doivent faire valoir l'expérience, l'expertise, les compétences ou les connaissances requises et en quoi cela contribue au mandat du CER-UQAC.

Le choix s'effectuera par les membres en poste au CER-UQAC en tenant compte, notamment, des éléments nommés précédemment et des principes en lien avec l'équité, la diversité et l'inclusion. Un suivi sera effectué uniquement auprès des personnes retenues. La nomination officielle s'effectuera lors d'une séance du Conseil d'administration de l'UQAC.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter monsieur Tommy Chevrette, professeur et président du CER-UQAC au (418) 545-5011 poste 4452 ou par courriel à tommy_chevrette@uqac.ca ou la coordonnatrice du CER-UQAC au (418) 545-5011 poste 4704 ou par courriel à cer@uqac.ca.

Au plaisir de recevoir votre candidature!